

**Remise des Rubans du Patrimoine
église Saint-Claude
14 octobre 2017**

Madame Claire PEIGNE, Présidente de l'AMF,
Madame la Présidente,

Monsieur Olivier BRUNET, Secrétaire Général Adjoint
de la FFBT du Rhône,
Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Monsieur Thierry BINACHON, Conseiller de l'Ordre des
Architectes,
Monsieur le Conseiller,

Mesdames et Messieurs les élus, adjoints, conseillers
municipaux délégués,

Madame, Monsieur,

C'est un honneur et un plaisir renouvelé de vous
accueillir ici, à l'église Saint-Claude, pour partager ce
beau moment.

Cette église fut bâtie entre 1866 et 1868 pour
remplacer l'église du château des comtes de Lyon
devenue trop petite pour accueillir les paroissiens.

Les cloches, au nombre de quatre, furent fondues par
Monsieur BURDIN qui offrit la plus grosse d'entre elles,
puis le curé DONNAS dota l'église de grandes orgues en
1935, et le sculpteur tassilunois décora le tympan et le
linteau du porche d'entrée, sculpta le chemin de croix
en bois exotique de doussié, ainsi qu'un christ en cuivre
rouge martelé et le vitrail de l'Annonciation qui fut
intégré à la cloison lors de la création du petit oratoire.

L'église est un bâtiment de style néo-roman dû à
l'architecte Clair-Tisseur, connu sous le pseudonyme de
Nizier du Puitspelu, auteur du « Littré de la Grande
Côte » et architecte des églises Sainte-Blandine et du
Bon Pasteur à Lyon.

Par la suite, et après Vatican II, le père André FEUGIER
entreprit la rénovation intérieure de l'église et, de ses
divers aménagements réalisés, l'église perdit sa lisibilité
et la qualité de son architecture par leur manque de
cohérence avec l'édifice et par leur disparité.

Après 140 d'existence, l'église commençait à montrer certaines faiblesses et il fut décidé en 2008 de procéder à sa restauration, en parant au plus pressé.

En 2014, la restauration des intérieurs de l'église a été réalisée sous la maîtrise d'œuvre de Patrice REGNARD, architecte du patrimoine.

C'est un formidable et beau travail qui a été réalisé, permettant de retrouver notre église telle qu'elle existait historiquement.

Création de nouveaux autels pour les chapelles latérales à partir des sculptures conservées de l'ancienne chaire à prêcher,
Restitution des boiseries sur toute la périphérie de l'abside et du chœur,
Restauration des portes intérieures,
Réfection de la frise au-dessus des boiseries du chœur et de l'abside,
Réfection d'un décor peint de cadre à double filet dans l'abside en accompagnement de l'architecture, etc...

Mais cela, vous le savez déjà, car c'est ce qui vous a conduit à choisir notre ville pour lui décerner un des rubans du patrimoine.

Ce fut une formidable aventure que cette restauration, dont tous ici présents, nous pouvons être fiers :

Que ce soient les donateurs, les services de la ville, les élus, les artisans, les entrepreneurs, tous, nous pouvons avoir le sentiment du devoir accompli pour avoir restauré et revalorisé un pan de notre patrimoine.

Eugène VIOLLET LEDUC disait : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »

Je vous remercie.

Pascal CHARMOT
14 Octobre 2017